



HAL
open science

L'adaptation de la société polonaise à l'Europe

François Bafoil

► **To cite this version:**

François Bafoil. L'adaptation de la société polonaise à l'Europe. Pouvoirs - Revue française d'études constitutionnelles et politiques, 2006, 3 (118), pp.21 - 35. 10.3917/pouv.118.0021 . hal-01021333

HAL Id: hal-01021333

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01021333>

Submitted on 9 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ADAPTATION
DE LA SOCIÉTÉ POLONAISE
À L'EUROPE

LES BOULEVERSEMENTS QU'A CONNUS LA SOCIÉTÉ POLONAISE depuis 1990 sont considérables. Ils ont affecté l'ensemble de la structure sociale sous l'effet conjoint de la mutation des formes d'entreprises, des types d'emploi, ou encore de l'ouverture de l'éventail des salaires. De nouvelles catégories sont apparues. Inconnues jusqu'alors, elles ont désigné des « gagnants » et des « perdants » de la transformation postcommuniste. Les relations sociales s'en sont trouvées profondément modifiées. Pourtant, loin de correspondre à une stricte adaptation à ce qu'il est convenu d'appeler la « modernisation », la société polonaise a conservé de nombreux traits qui paraissent irréductibles à un quelconque modèle externe. Ainsi en va-t-il du maintien d'un vaste secteur agricole et de la persistance d'une très puissante religiosité, plus de 90 % des Polonais se déclarant catholiques¹. Ces deux éléments de base de l'identité polonaise ont constitué le terreau d'une société qui s'est trouvée à plusieurs moments dans l'histoire en opposition frontale avec les autorités politiques. Durant ces périodes, une société civile a émergé en réponse au manque crucial d'adaptation des sphères économiques et politiques. Or ce n'est pas le moindre des paradoxes de la « grande transformation » initiée en 1990 que d'avoir simultanément favorisé l'éclatement de la structure sociale et le maintien de ces deux éléments, au sein d'une société soumise, quant à elle, à de profondes dérégulations. En témoignent la multiplication des contrats de droit privé, la flexibilisation de l'em-

1. Voir, ci-après, l'article de Patrick Michel, p. 89.

ploi, le recul des syndicats, la faiblesse des conventions collectives. Cela a conduit plusieurs observateurs à considérer que les acteurs de la mobilisation sociale des années 1980 n'ont pas été les acteurs de la modernisation des années 1990 et, plus exactement, que pour s'imposer, les acteurs économiques des années 1990 avaient dû écarter ceux du mouvement social de la décennie précédente. La modernisation des sphères économiques et politiques, que l'on peut traduire par le terme d'«ajustement» aux prérequis de l'Union européenne ou encore d'«européanisation», n'a pas favorisé l'émergence d'une vaste société civile. C'est la question de la participation sociale à la vie démocratique qui se trouve ainsi posée.

ÉVOLUTION DES SALAIRES

22 ET CREUSEMENT DES INÉGALITÉS

À ne considérer que le bouleversement des catégories sociales, nul doute qu'il faille admettre d'emblée cet ajustement, reflet du libéralisme européen. L'éventail des salaires s'est très rapidement ouvert après 1990. Si, avant cette date, l'écart était à peine de 3 entre les salaires les plus élevés et les salaires les plus bas, en moins de cinq ans il était passé à 5 et, à la veille de l'élargissement, il se situait dans une fourchette de 1 à près de 7. Ce creusement des inégalités a eu des effets importants. D'abord territoriaux puisque la capitale s'est nettement détachée de la province, Varsovie affichant un niveau de développement de plus du triple de celui de certaines régions de l'est. L'effet n'en a été que plus grand entre les villes et les campagnes. Calculé en termes de production nationale par habitant, l'écart entre les milieux urbains et les milieux ruraux était en 2004 de l'ordre de 31 %, soit 6 116 \$ pour ces derniers et 8 892 \$ dans les milieux urbains. L'index de développement humain place les villes au-dessus de la moyenne des milieux développés et les espaces ruraux largement en dessous, proches, selon certains experts, de Trinidad et Tobago². Second effet, celui qui a concerné les secteurs : l'administration publique a été plus favorisée (les salaires se situent à 117 % de la moyenne nationale) que le secteur privé, situé à environ 88 %. Enfin, les effets ont été statutaires, car le diplôme est devenu, dans la première décennie du postcommunisme, le

2. Barbara Fredyszak Radziejowska, « Between the Compulsion to Change and the Compulsion to Persist. The Pulsatory Nature of the Transformation of the Polish Countryside », *Polish Sociological Review*, 2004, n° 3, p. 269-291.

facteur décisif de la promotion sociale. C'est une différence fondamentale pour une société qui était habituée à la primauté du loyalisme politique. Pour cette raison les professions de l'intelligentsia technique (les managers d'entreprise mais moins les ingénieurs) ou non technique (avec les emplois financiers ou assurantiels) l'ont largement emporté dans le classement des hauts salaires. De même ont crû les professions liées au conseil.

Pourtant, dans cet approfondissement des salaires des différentes catégories professionnelles, on ne note pas de changement particulier ni dans l'échelle relative des emplois ni dans celle du prestige. Comme l'indique le tableau ci-dessous, à dix ans d'intervalle, les directeurs d'entreprises et les cadres supérieurs de l'État sont toujours en haut de liste et à l'opposé les ouvriers qualifiés ou non, de l'industrie comme de l'agriculture, sont toujours au bas. De la même façon, on ne relève pas dans les enquêtes portant sur l'échelle des valeurs de modifications profondes, à l'exception des emplois publics politiques qui ont connu une nette détérioration, et qui se retrouvent en bas de classement. Sont toujours autant appréciées les professions intellectuelles, celles de la santé, mais aussi celles des secteurs miniers, preuve de la permanence d'un « ethos ouvrier » directement référent au maintien des valeurs propres à la période précédente.

23

Diplôme et emploi

L'un des phénomènes marquants après 1990 en matière salariale a donc concerné le renforcement de la corrélation entre le diplôme et l'emploi. À compter de cette date, le diplôme est devenu le facteur majeur de la position sociale, preuve que l'appartenance à l'ancienne nomenklatura n'est plus le moyen privilégié pour devenir manager comme elle l'a été au début de la décennie 1990. Une large circulation des élites a eu lieu, d'autant plus importante que trois « segments » de l'ancienne nomenklatura ont été éliminés des postes dirigeants : les élites du Parti, celles de la culture et celles de l'économie. En 1993, environ un quart de l'ancienne bureaucratie d'État a conservé le poste qu'elle occupait en 1988, mais des études conduites en 1998 une autre dynamique s'est dégagée : celle de l'autonomisation de l'économique par rapport au politique. L'élite économique ne s'est plus trouvée liée aux héritages de la période communiste comme elle l'était encore cinq ans plus tôt. À compter de cette date, ce n'est plus la loyauté politique qui l'emporte, mais bien la « méritocratie ». Plus généralement, la vaste mobilité des années 1990 a pu être expliquée

*Écarts de salaires
entre les différentes catégories professionnelles
entre 1987 et 1998*

<i>Catégories socio-professionnelles</i>	<i>1987</i>	<i>1991</i>	<i>1995</i>	<i>1998</i>
Cadres supérieurs des administrations				
d'État et directeurs d'entreprise	145	130	224	223
Intelligentsia non technique	145	138	187	175
Intelligentsia technique	123	142	141	128
Techniciens	104	109	111	120
Salariés des administrations				
24 publiques de rang intermédiaire	112	108	117	118
Salariés de bureaux	103	102	119	109
Propriétaires de firmes	146	268	154	160
Salariés du commerce	98	89	97	87
Brigadiers	100	86	81	119
Ouvriers qualifiés	95	85	82	92
Ouvriers non qualifiés à la production	91	72	75	76
Ouvriers des services	80	76	78	75
Ouvriers agricoles	77	65	57	67
Exploitants agricoles	88	63	63	68

SOURCE. Henryk Domanski, *Struktura Społeczna*, Wydawnictwo Naukowe Scholar, 2004, p. 237.

par la domination ultérieure combinée du diplôme, du sexe et de la position du père³.

Le second effet du renforcement de la corrélation entre le diplôme et l'emploi se mesure à l'inégalité de traitement entre étudiants. Durant la période des quinze ans écoulés, le nombre d'étudiants a plus que triplé à l'université, puisqu'il est passé de près de 13 % à 43,6 % d'une classe d'âge. Cet accroissement a été concomitant de celui des institutions universitaires privées. En 2002, on comptait 221 instituts privés sur un total de 344. Or, dans la mesure où les universités publiques sont

3. Jacek Wasilewski, « Polish Post-transitional Elites », in Janina Frenzel-Zagorska et Jacek Wasilewski (éd.), « The Second Generation of Democratic Elites in Central and Eastern Europe », Varsovie, *Struktura Społeczna*, 2000, p. 197-215.

demeurées les plus prestigieuses, elles ont été les plus difficiles d'accès. Elles ont ainsi favorisé davantage les enfants des individus diplômés que ceux des autres catégories, ouvrières ou paysannes. Près de 60 % des étudiants des instituts privés doivent s'acquitter de droits qui dépassent un salaire mensuel minimum brut, alors que les données du tableau cité font état de revenus triples pour un manager ou un universitaire par rapport à ceux d'un ouvrier. Ce processus de reproduction des élites (qui avait d'ailleurs été identifié dans la dernière décennie de la période communiste) s'est donc largement amplifié, rejoignant ici une tendance nettement affirmée dans les sociétés occidentales.

Les mutations du travail

Cette profonde mutation des catégories professionnelles s'est accompagnée d'une « flexibilisation » accrue des formes de l'emploi. L'emploi à durée déterminée (CDD) a connu une croissance sans égal à l'est de l'Europe, dans la période. Ce type de contrat de travail était le lot en 1987 de 4,5 % des salariés. Quinze ans plus tard, il affectait près de 13 % des salariés, et ce chiffre a pratiquement doublé en 2004 puisqu'il s'établissait au moment de l'intégration à 24 %, soit un quart des actifs salariés. La Pologne occupe à égalité avec l'Espagne la première place en nombre de CDD dans toute l'Union à 25⁴. Cette forme particulière d'emploi recouvre un très grand nombre d'activités (hors agriculture) puisqu'elle s'étend de celle réalisée pour son propre compte dans une firme qui ne compte qu'un seul salarié, à l'emploi dans les administrations publiques.

Ce type de contrat s'inscrit dans la tradition anglo-saxonne pour laquelle la relation de travail ne relève pas du droit du travail mais du droit privé. Il fait obligation au salarié d'assumer par lui-même ses charges sociales, délivrant d'autant l'employeur des cotisations patronales. C'est l'ensemble des relations professionnelles qui s'en trouve affecté. Or, le tableau ne serait pas complet si l'on ne s'empressait d'ajouter, dans la foulée des travaux de Portet, qu'il s'agit pour un grand nombre de salariés travaillant sous ce statut d'un choix librement consenti⁵. Bien que l'auto-emploi témoigne d'une profonde

25

4. Voir Stéphane Portet, « La société polonaise après 1989. Les incertitudes de la modernité, le poids des traditions », in François Bafoil (dir.), *La Pologne au 20^e siècle. Politique, économie et société*, chap. 14, à paraître en 2007 chez Fayard.

5. Stéphane Portet, « Poland: Circumventing the Law or Fully Deregulating? », in Daniel Vaughan Whitehead (dir.), *Working Employment Conditions in New Members States*, Genève, ILO, 2005, p. 273-337.

dérégulation des relations de travail, il semble correspondre aux désirs de certains individus qui se déclarent soucieux de conserver, par son intermédiaire, leur marge de liberté. Une telle flexibilité les laisserait maître de choisir leur emploi. Surtout, elle favoriserait les relations informelles dans une économie où domine massivement la petite entreprise et, donc, les relations de face à face. Le nombre moyen de salariés dans les PME polonaises s'élève, en effet, à 3 individus (là où dans l'Union à 15, il s'élevait en 2004 à 9). De ce point de vue, l'auto-emploi administrerait la preuve qu'il est possible de combiner ajustement à la modernité du travail et maintien de relations de proximité, dans une société pacifiée où le conflit ne se règle pas selon les procédures de négociation en usage à l'Ouest. Cette adaptation à la modernité libérale de type anglo-saxon serait en opposition radicale avec l'autre versant, qualifié souvent de néo-corporatiste. Cela enfin illustrerait l'évolution de certains secteurs, à l'encontre d'autres plus confinés dans la tradition.

LE DÉCLIN DES « PETITES GENS »

Déclin de la classe ouvrière

Parmi ces secteurs plus traditionnels, il faut d'abord ranger une grande partie de l'ancienne classe ouvrière. Peu éloignés de la moyenne salariale nationale en 1988, les ouvriers s'en sont, en dix ans, largement écartés, perdant pour certains d'entre eux près de 20 points de salaire. Parmi eux, comme l'a souligné le sociologue varsovien Adamski, les ouvriers non qualifiés sont les « grands perdants » : 20 % auraient perdu leur poste, d'autant plus victimes qu'ils ont été dans le passé largement bénéficiaires des largesses du pouvoir communiste⁶. Or, une fois l'élargissement opéré en 2004, la dynamique de restructuration n'est pas pour autant achevée. De grands chantiers de restructuration sectorielle doivent être encore entrepris avec des effets sociaux attendus considérables, car ils affectent des territoires très concentrés : sur un total de 140 000 salariés en poste dans le secteur minier en 2003, le plan de restructuration en concerne 27 000 sur la période 2004-2007. Sur les 31 000 sidérurgistes demeurés en poste en 2004, 7 000 à 8 000 auront disparu fin 2006. Dans le transport ferroviaire, 12 000 emplois doivent être supprimés sur les 142 000 existants, et dans le secteur des télécom-

6. Wladyslaw Adamski, Jan Buncak, Pavel Machonin, Dominique Martin, *System Change and Modernization*, Varsovie, IFIS Publishers, 1999.

munications qui compte 41 100 salariés, la réduction prévue est de 5 000 à 6 000 dans les trois ans à venir. Pourtant, en dépit de ces bouleversements très profonds, le poids des ouvriers qualifiés demeure très important en 2006. Ces derniers représentent toujours environ 20 % des actifs.

La mutation des campagnes

Autre catégorie qui a particulièrement subi le choc de la mutation systémique en 1990, celle des exploitants agricoles, mais pour des effets radicalement différents. La population agricole n'a finalement que très peu évolué. Elle représente encore 20 % de la structure sociale, là où à l'Ouest elle a été réduite à moins de 4 % (et en France à moins de 2 %). Comment l'expliquer ? Par les capacités qui ont été celles de nombreux paysans de se maintenir sur de petites, voire très petites surfaces. Ils ont pu « recombinaison » les ressources à leur disposition, grâce à l'appoint d'une pension ou d'une retraite de la part d'un grand-parent vivant sous le même toit, ou encore des revenus d'une double activité pratiquée dans un commerce ou un emploi proche, ou même de ceux tirés d'un emploi exercé temporairement à l'étranger. C'est ce qui explique qu'un profond dualisme continue de partager les campagnes polonaises, traditionnellement clivées entre une majorité de micro-propriétés et un petit nombre de grandes propriétés. Ce schéma n'a pas été véritablement écorné durant la période communiste, avec le maintien d'un vaste secteur privé et un nombre peu important de grandes, voire très grandes coopératives et fermes d'État.

27

Nombre d'exploitations entre 1950 et 2002

<i>Taille ha</i>	<i>1950</i>	<i>1988</i>	<i>1996</i>	<i>2002</i>
Jusqu'à 2 ha	626,1	709	462,2	516,8
2 - 5 ha	991,8	689	667,6	629,5
5 - 10 ha	976,5	659	520,8	426,5
10 ha et plus	378,9	486	390,8	378,9
Total	2 968 800	2 534 000	2 041 600	1 951 700

Tableau tiré des statistiques du GUS.

En 2006, les micro-propriétés qui s'étendent sur des superficies inférieures à 2 hectares représentent encore le quart des actifs agricoles. Elles franchissent à peine le seuil de survie – en d'autres termes les revenus que leurs exploitants tirent de la terre sont à ce point faibles qu'ils ne parviennent pas à couvrir les besoins de base, et évidemment pas les investissements pourtant nécessaires. Ce type d'exploitation, dont on peut certes affirmer qu'il pérennise le « chômage caché », assure par ailleurs une large et indispensable fonction d'amortisseur social. Il se fonde sur la permanence du modèle familial, qui inclut plusieurs générations sous le même toit, des grands-parents aux petits-enfants. Accusant les mêmes retards en matière d'outillage et de spécialisation, les exploitations qui s'étendent sur 2 à 5 hectares représentent près du tiers des exploitations polonaises. La plupart d'entre elles couplent la polyculture avec un élevage peu développé, la plus grande partie des produits cultivés étant destinée aux animaux. Au total, les entreprises dont la taille est inférieure à 5 hectares représentent près de 60 % de l'ensemble.

Seule exception à ce tableau où dominant des exploitations peu viables à court terme, les petites exploitations qui sont déjà spécialisées dans des productions intensives en main-d'œuvre et qui réclament une spécialisation, à l'instar des cultures de fruits rouges, de la menthe, de produits ou d'animaux rares. On les trouve souvent dans les productions vivrières, sur des terres fertiles, le long des cours d'eau, en réalité un peu partout sur le territoire polonais, fût-ce en petit nombre⁷, de même les exploitations qui s'étendent sur des surfaces allant de 20 à 50 hectares. Elles représentent le cadre du développement agricole attendu par les politiques européennes, sous la forme d'exploitations spécialisées, employant peu de bras – limités souvent au seul couple d'exploitants, parfois assisté des grands-parents.

Les grandes, voire très grandes entreprises agricoles capitalistes privées sont situées surtout dans le nord du pays. Elles s'étendent sur plusieurs milliers d'hectares et représentent la forme la plus avancée de l'agriculture polonaise. Ici, la force de travail est hautement productive. Le propriétaire salarie des ouvriers agricoles. Disposant d'un équipement technique et technologique d'importance, il le fait d'autant fructifier qu'il le loue à des tarifs très élevés, voire prohibitifs pour les petits exploitants. Ces exploitations qui sont puissamment favorisées par les aides européennes à l'hectare ne sont en rien différentes de leurs homo-

7. François Bafoil *et al.*, « Pologne, profils d'agriculteurs », *Le Courrier des Pays de l'Est*, 2003, n° 1034, p. 28-45.

logues de l'Ouest. L'origine de semblables exploitations est à rechercher dans les trajectoires personnelles des chefs d'exploitation. Souvent mais pas exclusivement, ces derniers ont travaillé à l'Ouest. Ils en sont revenus nantis de moyens financiers et de savoir-faire suffisants pour acquérir les terres en grand nombre au début de la décennie, soit à l'occasion de la dispersion des biens et des machines de l'ancienne ferme d'État, soit qu'ils aient su habilement louer des terres dans leur entourage proche. Toutefois, ce type d'entreprise capitaliste est encore très rare.

CHÔMEURS, PAUVRES ET EXCLUS

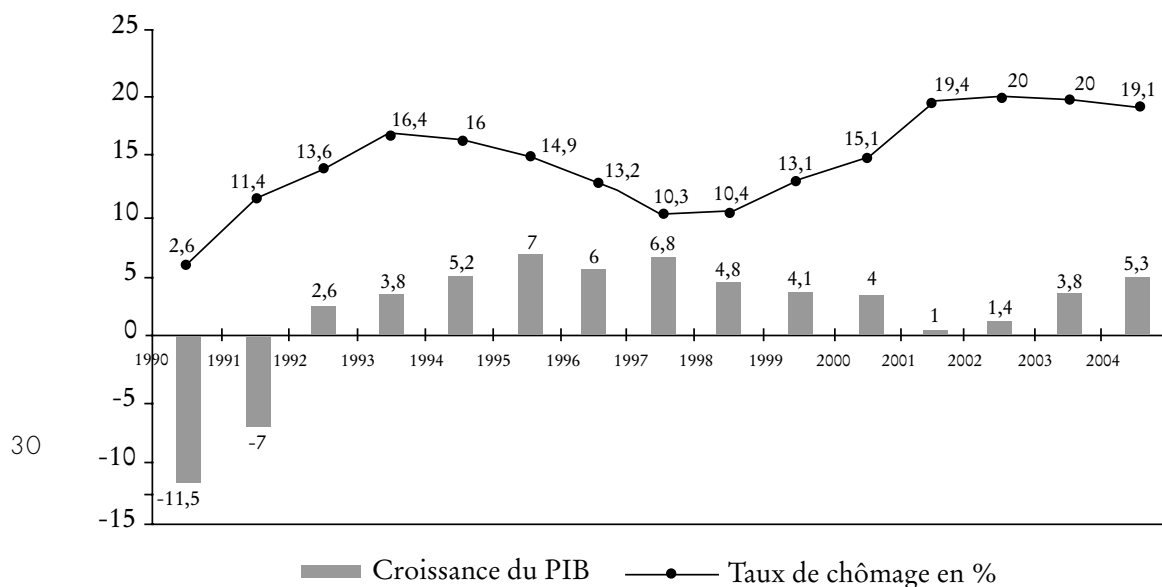
Le chômage a été d'une radicale nouveauté en Pologne après des décennies de plein emploi. Son niveau n'a jamais été inférieur à 10 % et, fréquemment, il a atteint des pics parmi les plus élevés de toute l'Union européenne, proches de 20 %. Depuis le début du cycle en 1990, tous les observateurs ont relevé les mêmes constances. Il affecte les jeunes et les femmes, s'étend sur une durée supérieure à un an et, enfin, clive profondément les territoires. Dans les régions du nord et de l'ouest, autrefois peuplées de fermes d'État, mais aussi de sites industriels vieillissés, a dominé ce qu'il est convenu d'appeler « le chômage structurel » pour lequel des mesures financières et de formation privilégiées ont été mises au point assez tôt. Elles n'ont cependant guère eu d'effet : plusieurs études ont montré que la création d'emploi ne passe pas par l'embauche des individus au chômage, mais directement du secteur public au secteur privé. Les jeunes ont pâti directement de cet état de fait, eux dont les cohortes d'individus non qualifiés sont très élevées. De même en ont subi les effets les chômeurs de longue durée et plus généralement tous ceux qui, tombés dans le « bassin du chômage », n'ont pu se requalifier. Ils ont illustré un phénomène identifié depuis longtemps à l'Ouest, celui de « l'inemployabilité », antichambre de la pauvreté et de l'exclusion.

29

La pauvreté urbaine n'a pas fondamentalement changé par rapport à ce qu'elle était avant 1989 mais elle s'est amplifiée considérablement. Peu connue, elle n'en existait pas moins dans certains quartiers de villes anciennes, à l'instar de Lodz⁸. Des études conduites dans les

8. Wladyslawa Warzywoda-Kruszynska, « The Poor of Large Cities: Is an Underclass Forming? The Example of Welfare Recipients in Lodz », in Michal Buchowski, Édouard Conte, Carole Nagengast (éd.), *Poland Beyond Communism, « Transition » in Critical Perspective*, Friburg University Press, 2001, p. 225-238.

*Taux de chômage et taux de croissance du PIB
en Pologne 1990-2004 en %*



SOURCE. Stéphane Portet, « La société polonaise après 1989 », art. cité.

années 1970 et 1980 avaient déjà largement identifié ces « poches » urbaines de pauvreté cumulant les « pathologies sociales » classiques : alcoolisme, absence de qualification des parents, logements insalubres, éducation inachevée des enfants, violence dans les familles, etc. Quant au phénomène du chômage rural, là encore existant avant cette date mais largement tabou, il est désormais admis publiquement. Sous l'effet de la transformation économique, il a affecté d'abord (mais pas seulement) une population particulière, celle des ouvriers agricoles employés dans les fermes d'État. Les observateurs de ces « PGR » ont tous mis en valeur l'existence de « poches » de chômage et de pauvreté rurale qui se caractérisent, à la différence de la pauvreté urbaine, par une profonde « désaffiliation » symbolique et identitaire à la mesure des avantages perdus depuis 1990 par cette population d'origine prolétarienne, à laquelle le communisme avait fourni un toit, même modeste, un emploi, fût-il non qualifié, et une identité sociale, fût-elle peu prisée socialement. Avec le changement systémique, les individus concernés souffrent d'un sentiment de manque de contrôle de soi et font largement appel à l'assistance publique, très démunie.

Autre catégorie neuve en Pologne, qui témoigne d'un « ajustement »

notoire à la dynamique européenne, celle des « travailleurs pauvres ». Recensés dans tous les secteurs économiques ouvriers, ils représentent une large fraction des paysans. Sont pauvres les individus qui gagnent moins de 50 % du salaire moyen et ceux qui sont bénéficiaires de l'assistance publique dont le montant se situe à un tiers environ du salaire minimum⁹. Ils cumulent les traits négatifs en matière d'éducation et de logement, mais aussi, ce qui est caractéristique des sociétés occidentales, des trajectoires individuelles qui alternent l'emploi et l'inactivité. La plupart d'entre eux ont été ou sont chômeurs. Pour l'année 2000, Domanski a considéré que la pauvreté touchait les salariés des services et de la production (7,7 %), les ouvriers de l'industrie de rang inférieur (5,5 %), les propriétaires de firmes (2,8 %), les ouvriers qualifiés (6,9 %), les ouvriers non qualifiés (7,9 %). Il s'agit également de ceux que subsume l'expression « chômage caché », à savoir les individus travaillant exclusivement ou principalement sur l'exploitation agricole (ou le lopin) et qui, en raison des besoins de la production, pourraient travailler à plein temps ou à temps partiel hors de l'agriculture. Sur la base des données du recensement agricole, Irena Frenkel en évalue le nombre à 916 000¹⁰. La pauvreté concerne ainsi majoritairement les petites et très petites exploitations, celles qui produisent pour leurs propres besoins. Enfin, ces individus sont non mobiles. 20 % seraient prêts à bouger hors de l'agriculture.

31

FAIBLESSE DE L'ACTION COLLECTIVE

Fort de ces données, on aurait pu s'attendre à un vaste mouvement social porté par le syndicalisme, non seulement parce que Solidarnosc avait joué un rôle de premier plan parmi les ouvriers et les paysans dans la décennie 1980, mais aussi parce que la théorie enseigne que les moments de transition systémique favorisent l'action collective, en libérant les énergies longtemps contenues. Or, la conjugaison des facteurs de transformations sectorielles d'un côté, la décentralisation des décisions au niveau de l'entreprise de l'autre et enfin le rejet massif des institutions collectives de l'ancien régime ont eu tôt fait, en Pologne

9. Le salaire minimum en 2005 s'élevait à 218 € par mois. Pour un niveau 100 de l'UE, le salaire moyen polonais s'établit à 30,7 % en 2005 (il est de 9,3 % en Bulgarie, 11,5 % en Roumanie; et 18,1 % en Lettonie, 32,3 % en République tchèque, 33,2 en Hongrie, et 60,9 % en Slovénie).

10. Irena Frenkel, « Le chômage dans l'agriculture privée », in *La Campagne et l'Agriculture à travers les siècles*, Varsovie, 2001, p. 62-94.

comme d'ailleurs dans toute l'Europe centrale, de réduire considérablement l'activité syndicale et plus encore la négociation paritaire. En quinze ans, la structure économique s'est complètement inversée. Alors que le secteur public (hors agriculture) représentait environ 88 % de l'emploi en 1990 (mais 72 % avec l'agriculture), il ne représentait plus que 18 % en 2004, et la part privée environ 70 %. Dans ce bouleversement, les PME l'ont emporté largement, laissant la portion congrue aux grandes entreprises souvent peu restructurables. Ce n'est que dans ces dernières et parfois aussi dans les entreprises acquises par les investisseurs étrangers que fonctionnent les cellules syndicales. Dans les PME, elles sont l'exception. Pour ces raisons, on ne compte que 18 % d'adhésion aux syndicats de salariés, 19 % à ceux des employeurs. Les conventions de branche ne couvrent que 30 % des salariés¹¹ et les accords d'entreprise, quand ils existent, ne traitent pratiquement jamais des évolutions de carrières ou des salaires, de la formation ou de l'information, qui sont autant de droits non respectés. Un des acquis de la décennie a reposé sans doute sur la signature de « paquets sociaux », mais cela aura concerné exclusivement les anciens secteurs privilégiés, mines et sidérurgie en tête, et les entreprises reprises par de grandes firmes de l'Ouest. Selon la sociologue Maria Kruk, 25 % des entreprises les auraient mis en œuvre. Si la capacité de conflictualité a été grande au début de la décennie 1990, comme l'ont montré Ekiert et Kubik¹², elle a cependant été très faible après 1993 (à l'exception du secteur agricole, conduit par le syndicat parti *Samoobrona*)¹³.

Au-delà de la dynamique de décentralisation qui a caractérisé l'Europe entière depuis 1990 et qui a contribué à la fois à délégitimer le niveau de la branche au profit du seul niveau de l'entreprise, comment expliquer cette désaffection syndicale que certains observateurs ont traduite dans les termes de « tolérance passive » de la part des salariés¹⁴ ? Il semble que cette désaffection se soit enracinée directement dans la valorisation de la liberté qui avant 1989 était le combat même

11. Herbert Kohl, « Arbeitsbeziehungen in den neuen EU Mitgliedsländern und ihre Implikation für das europäische Sozialmodell », in *Perspektiven der europäischen Integration nach der EU-Osterweiterung* (Hrsg. von Timm Beichelt und Jan Wierlgoth), *Workshop Dokumentation*, FIUT Viadrina, 2005, p. 51-71.

12. Grzegorz Ekiert, Jan Kubik, « Contentious Politics in New Democracies. East Germany, Hungary, Poland and Slovakia, 1989-1993 », *World Politics*, 50, juillet 1998, p. 547-581.

13. François Bafail, « L'agriculture », in François Bafail (dir.), *La Pologne au 20^e siècle, op. cit.*

14. Juliusz Gardawski, Barbara Gaciarz, Andrzej Mokrzyzewski, Włodzimierz Pankow, *La Chute d'un bastion ? Les syndicats dans l'économie privatisée*, Institut des affaires publiques, Friedrich Ebert Stiftung, 1999.

de Solidarnosc. Après 1989, il s'est muté en un combat pour le marché parce que ce dernier a été perçu comme étant le seul cadre susceptible de garantir la liberté individuelle¹⁵. Or, dans cette vision où la liberté était saisie comme la victoire sur « l'obscurantisme communiste », le marché n'a pas eu besoin des syndicats : d'abord parce que la liberté a consisté d'abord à pouvoir refuser les organisations autrefois obligatoires, et ensuite parce que les employeurs n'ont pas voulu de partenaires avec lesquels il leur aurait fallu partager leurs prérogatives. Posé dans ces termes, le marché a fait l'objet d'un plébiscite de la part des élites de Solidarnosc autant que des intellectuels. Les uns et les autres ont abandonné le mouvement ouvrier en faisant tout autre chose : de la politique – mais contre les idéaux des années 1980 –, du consulting ou encore du business. Un courant de Solidarnosc s'est dès lors tourné vers l'extrémisme catholique en considérant que les obstacles qui entravaient le marché renvoyaient tout simplement aux étrangers. Ce nationalisme économique a pris pour cible les communistes, auteurs de la privatisation, associés parfois aux juifs « qui sont partout » et plus généralement aux étrangers, notamment ceux de Bruxelles ou acquérant des firmes nationales. C'est ce courant qui, allié à l'autre syndicat anciennement de type communiste OPZZ, a déclenché les grèves de 1992 et fait tomber le gouvernement de Solidarnosc en 1993. Le second courant a été animé par quelques chefs historiques, accrochés à une vision solidariste de l'action syndicale, pour laquelle prévalait la défense de la petite entreprise tenue par les ouvriers, garantie par un État paternaliste et corporatiste et sanctifiée par l'Église, porteuse des idéaux de la Nation. Enfin, un dernier courant a opté pour l'engagement politique au sommet. C'est le choix fait par le chef de Solidarnosc en 1997, Marek Krzaklewski. S'il a gagné à cette date les élections, il a néanmoins été très vite éliminé de la scène politique. Cet échec a marqué la fin de la tentation politique présente dès l'origine, cantonnant désormais Solidarnosc dans sa dimension syndicale, très réduite au niveau de l'entreprise ou de la branche. Finalement, dans cette évolution du syndicalisme, les « perdants » ont bien compté toutes ces « petites gens », ouvriers, paysans et exclus, dont personne ne s'est révélé capable ni de défendre les intérêts, ni d'assumer les héritages. Un

15. David Ost, « Imagining and Creating the Enemy: Trade Union in the New Polish Democracy », in Edmund Mokrzycki, Andrzej Rychard, Andrzej Zybertowicz (dir.), *Une dynamique perdue ? Sur l'immaturation de la démocratie polonaise*, Éditions IFIUS-Académie des sciences polonaise, 2002, p. 113-126.

courant de droite s'est alors levé à compter de 2000. S'inspirant du solidarisme ouvrier et profondément catholique, il a exigé de rehausser la responsabilité de l'État vis-à-vis de ses citoyens. Un axe étatiste redistributif, catholique national, s'est ainsi consolidé. C'est lui qui a triomphé en 2005 avec à sa tête le parti Droit et Justice, secondé par les nationalistes, volontiers antisémites, de la Ligue des familles catholiques et les souverainistes populistes du parti Autodéfense.

34 En raison du maintien du très fort emploi agricole, du grand nombre d'ouvriers de l'industrie et d'une religiosité massive, certains observateurs comme Domanski parlent de « traits anachroniques » de la structure sociale. D'autres, à l'instar de Portet, d'« anomie », en raison de l'absence d'organisations collectives, de la large diffusion de la flexibilité et d'un vaste chômage. D'autres encore, comme le sociologue Gorchach, parlent de la « fin des paysans », en insistant sur la marginalisation économique de la très grande majorité des exploitants agricoles, et même de la « fin de la classe ouvrière ». Ainsi Domanski souligne-t-il la disparition du vote de classe dans la décennie et la formation de clivages politiques qui n'ont que peu à voir avec les intérêts de certains groupes professionnels. Ce sont autant d'indications conceptuelles qui cherchent à préciser les profondes mutations qui traversent la société polonaise confrontée à un bouleversement sans précédent de ses valeurs, et dont l'ajustement partiel aux prérequis de la modernisation portée par l'Union européenne et plus largement par l'économie globalisée semble refléter la volonté du plus grand nombre de ses membres de s'adapter à la modernité sans sacrifier sa propre tradition. La permanence d'un puissant sentiment religieux ou le souci de faire vivre aussi longtemps que possible des micro-exploitations agricoles n'est pas l'indice d'une « démodernisation » ou d'un quelconque « retard ». Il est bien davantage le signe de la volonté collective de fournir à l'exigence de souveraineté nationale qui unifie le corps politique la base sociale qui lui convient. Il en va de l'enjeu de la définition de l'identité même de ce pays, toujours en transition.

R É S U M É

L'impact des transformations économiques a été largement différencié en Pologne selon les secteurs professionnels. Si les ouvriers ont largement subi le poids des restructurations industrielles, les exploitants agricoles ont davantage pu se maintenir en l'état. Des catégories sociales nouvelles sont apparues au sommet de la pyramide sociale suite à la domination progressive du diplôme comme facteur de mobilité ascendante, ou au bas avec les pauvres, les chômeurs, les exclus. Flexibilité de l'emploi et maintien de certaines traditions se sont combinées pour une dynamique d'adaptation considérable de la société polonaise.